

## Circulaire d'information

**INFCIRC/1026**

25 août 2022

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

# Communication datée du 23 août 2022 reçue de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Ukraine auprès de l'Agence une note verbale datée du 23 août 2022.
2. Conformément à la demande formulée, la note verbale et sa pièce jointe sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

MISSION PERMANENTE DE L'UKRAINE  
AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
À VIENNE

Vienne, le 23 août 2022

N° 4131/36-197-64153

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments au Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique et a l'honneur de lui communiquer ces informations actualisées sur la situation à la centrale nucléaire de Zaporizhzhia durant la période du 11 au 22 août 2022.

Le 11 août 2022, les forces armées russes ont bombardé le service d'incendie, situé en dehors du territoire de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia et destiné à la protéger des incendies en cas de situation d'urgence à la centrale nucléaire.

Le 13 août 2022, l'appareillage électrique ouvert de 750 kV (VRP-750) a été endommagé à la suite d'un bombardement par les forces armées russes.

Le 19 août 2022, les occupants russes ont annoncé leur intention d'« arrêter la centrale nucléaire de Zaporizhzhia » en raison de prétendus bombardements ukrainiens.

Le 20 août 2022, une des galeries provisoires que les employés de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia utilisent pour se rendre des bâtiments spéciaux aux unités de production (passerelle) a été endommagée par les bombardements des forces armées russes.

Le 22 août 2022, les forces armées russes ont bombardé l'appareillage électrique ouvert de la centrale thermique de Zaporizhzhia. L'approvisionnement électrique même de la centrale de Zaporizhzhia a été interrompu en raison des dommages. La ligne a été rétablie ultérieurement.

Le même jour, les forces armées russes ont tiré plusieurs coups de feu dans la zone du point central d'approvisionnement en chaleur, situé près de la centrale thermique de Zaporizhzhia. Une section de la conduite d'approvisionnement en chaleur qui va de la centrale thermique de Zaporizhzhia à la ville d'Enerhodar a été endommagée et l'herbe en dessous a pris feu. Un taxi local transportant un employé du département d'automatisation des systèmes thermiques et des mesures de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia a été touché par ce bombardement. Il a reçu une blessure pénétrante par explosion de mine. Il se trouve actuellement au service de soins intensifs de l'unité sanitaire et médicale d'Enerhodar.

Selon les informations de la CNEN « Energoatom », les occupants russes continuent d'accumuler du matériel militaire sur le site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Le nombre d'occupants présents illégalement sur le site, en particulier de soldats des forces armées russes, a augmenté.

Le 22 août 2022, les occupants russes ont en outre amené deux véhicules blindés de transport de troupes et six camions spéciaux dans la zone de réparation de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia.

Secrétariat  
de l'AIEA

En tout, plus de 40 véhicules de matériel militaire sont actuellement stationnés sur le site de la centrale nucléaire de Zaporizhzhia. Seize véhicules militaires se trouvent près de la première tranche et sept près de la seconde. Douze autres véhicules de matériel se trouvent sous la passerelle. Plusieurs photos actuelles des véhicules militaires concernés sont jointes à la présente note verbale.

La mission permanente de l'Ukraine prie le Secrétariat de l'Agence internationale de l'énergie atomique de diffuser rapidement la présente note verbale à tous les États Membres de l'AIEA sous la forme d'une circulaire d'information.

La mission permanente de l'Ukraine auprès des organisations internationales à Vienne saisit cette occasion pour renouveler à l'Agence internationale de l'énergie atomique l'assurance de sa très haute considération.

Pièces jointes : sur 5 pages.

[Sceau]      [Signé]









